AUAT

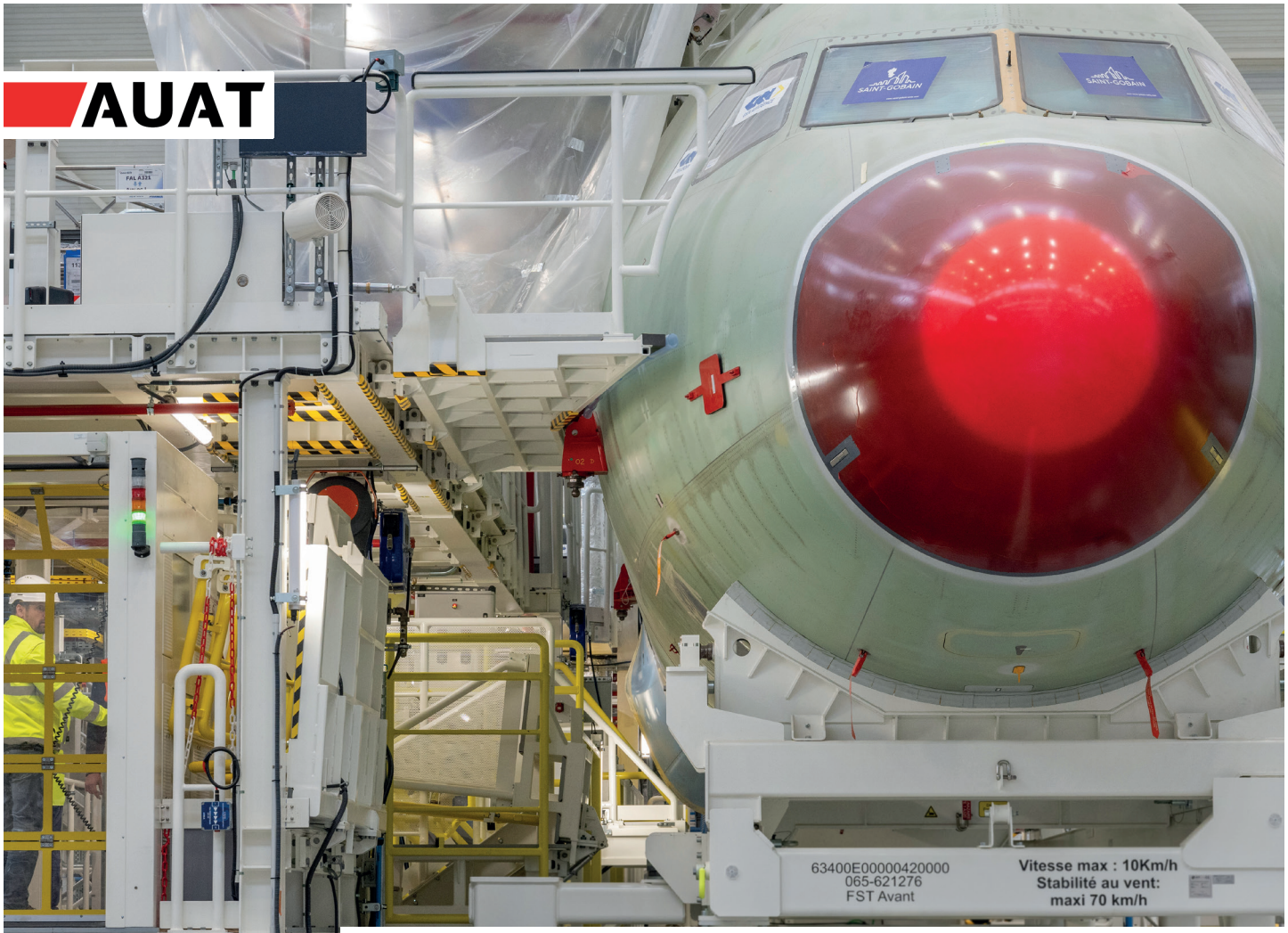

DYNAMISME DE L'EMPLOI : L'AÉRONAUTIQUE EN FER DE LANCE, LES AUTRES SECTEURS EN RENFORT

Observatoire partenarial de l'économie, du rayonnement et de l'attractivité
octobre 2024

En 2023, l'aire d'attraction de Toulouse a vu la création de 9 480 emplois, témoignant d'un dynamisme économique soutenu par la filière aéronautique et des performances solides dans divers autres secteurs. L'AUAT propose une analyse comparative avec d'autres villes française et un focus local pour comprendre les évolutions au sein des communes de l'aire métropolitaine de Toulouse.

Agence d'urbanisme et d'aménagement Toulouse aire métropolitaine
Le Belvédère - 11 bd des Récollets - CS 97802 - 31078 Toulouse cedex 4 - Tel. 05 62 26 86 26 - www.aua-toulouse.org

Une crise sanitaire enfin digérée par l'économie toulousaine ?

En 2022, la plupart des secteurs d'activité de l'aire d'attraction avaient retrouvé leurs niveaux d'emploi d'avant la crise sanitaire. Cependant, certains secteurs, comme la construction aéronautique, ont mis un an de plus. En 2023, cette filière emblématique de l'économie toulousaine devient un relais de croissance de l'emploi. A l'inverse, la dynamique se tasse dans d'autres secteurs qui avaient rebondi plus tôt. En 2023, les gains annuels d'emplois salariés sont de +9 480 postes, contre +16 690 l'année précédente. La création d'emplois a presque été divisée par deux, passant à +1,8% par an, après +3,4% par an en 2022.

Évolution annuelle de l'emploi salarié privé dans l'aire d'attraction de la ville de Toulouse

Source : Unedic 2000-2006 et Urssaf Caisse nationale 2006-2023, traitement AUAT

Avertissement :

Evolution des données mobilisées : à partir de l'année 2006, les séries statistiques mobilisées sont celles de la Caisse nationale de l'Urssaf et intègrent depuis cette année les effectifs d'apprentis.

Particularité statistique de l'année 2020 en matière d'emploi
Du début du premier trimestre 2020 au courant de l'année 2021, le contexte de l'emploi salarié privé a été bouleversé par la pandémie de la covid-19 et les interventions de l'Etat, en soutien et en relance de l'économie, À court terme, ces mesures sanitaires ont entraîné des conséquences économiques brutales et sans précédent (succession de phases d'arrêt et de redémarrage). De façon à prendre en compte le caractère assez atypique de l'économie en cette période, il apparait préférable de ne pas prendre en compte les données statistiques de l'année 2020 et donc de comparer la situation 2021 à celle de 2019, qui est la dernière année avant la survenue de la pandémie.

Et en 2024

Dans la dernière enquête économique des entreprises de Haute-Garonne, menée par la CCI Toulouse Haute-Garonne et la Banque de France, les chefs d'entreprises anticipent une poursuite des embauches sur un rythme moindre. Ils considèrent qu'en dépit de la reprise de la filière aéronautique et de la bonne orientation des services aux entreprises, le contexte économique incertain et tendu va affecter les carnets de commande.
Dans la construction, les dirigeants restent prudents. Après un ralentissement notable en 2023, ils envisagent une reprise en 2024 grâce à la baisse des taux d'emprunt et au retour des banques sur le marché du financement de l'habitat.
Dans le commerce, la tendance devrait rester morose. La confiance des ménages est en berne à cause de l'inflation qui érode leur pouvoir d'achat et du marché du travail qui se dégrade.

Selon cette enquête, les secteurs où des recrutements sont anticipés sont l'industrie et les services. En périphérie, il s'agit plutôt des services et du commerce. Les embauches devraient ralentir dans l'agglomération toulousaine (+2,9% contre +4,5% en 2023), portées par l'industrie et les services, ainsi qu'en périphérie (+1,7% contre +0,9%).
Concernant le premier trimestre 2024, l'Urssaf constate qu'à l'échelle du département, les gains d'emplois s'établissent à +0.8%, soit 4 130 postes de plus. Ces gains sont le fait des activités tertiaires, hors intérim, le reste provenant de l'industrie. Quant aux pertes, elles sont enregistrées dans l'intérim (-3.2% soit -650 postes) et la construction (-2.1% soit -840

Des gains d'emploi qui se tassent

En 2023, les gains d'emploi salarié privé se sont concentrés dans les plus grandes aires d'attraction (+0,8% des effectifs contre -0,2% dans le reste du territoire). En particulier, l'aire francilienne et sept autres en province, ont enregistré des hausses (+42 870 et +33 720 postes). Toulouse et Lyon affichent les gains les plus marqués (+9 480 et +8 130 postes), suivies de Marseille-Aix en Provence, Rennes et Nantes (entre +3 650 et +5 690 chacune) et Strasbourg et Angers (+2 000 chacune).

En 2023, l'augmentation de l'emploi a été divisée par trois dans les plus grandes aires d'attraction. Rennes, Toulouse et Angers sont les plus dynamiques avec des taux de croissance entre +1,5% et +2% par an. Nantes, Marseille-Aix en Provence et Lyon suivent avec +0,9% chacune. En revanche, Bordeaux, Lille, Montpellier, Nice et Rouen ont connu des ralentissements importants, avec des évolutions annuelles de l'emploi plus modestes (entre +0,1% et +0,5% par an).

Depuis la fin des années 2000, Toulouse se situe au deuxième rang en province pour la création d'emplois, avec +1,9% par an, soit +129 100 postes. Lyon est la plus dynamique en volume (+11 640 postes/an), suivie de Toulouse, Bordeaux (+8 610/an et +7 640/an), puis de Marseille-Aix et Nantes (+6 480/an et +6 120/an) et Montpellier (+3 910/an).

Évolution de l'emploi salarié privé par aire d'attraction de province (base 100 en 2008)

Source : Urssaf Caisse nationale de 2008 à 2023, traitements AUAT

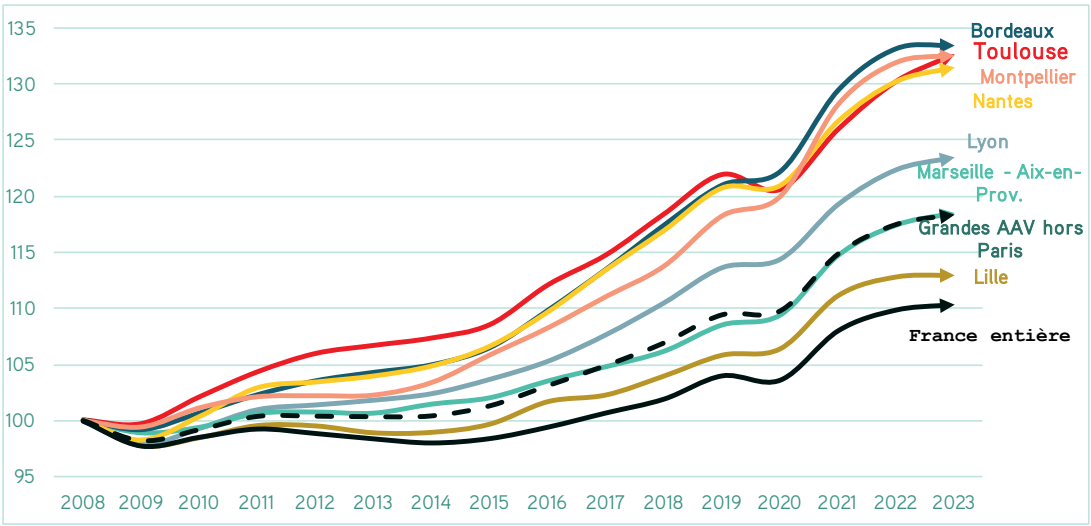

Évolution de l'emploi salarié privé entre 2022 et 2023 par aire d'attraction

Source : Urssaf Caisse nationale de 2022 à 2023, traitements AUAT

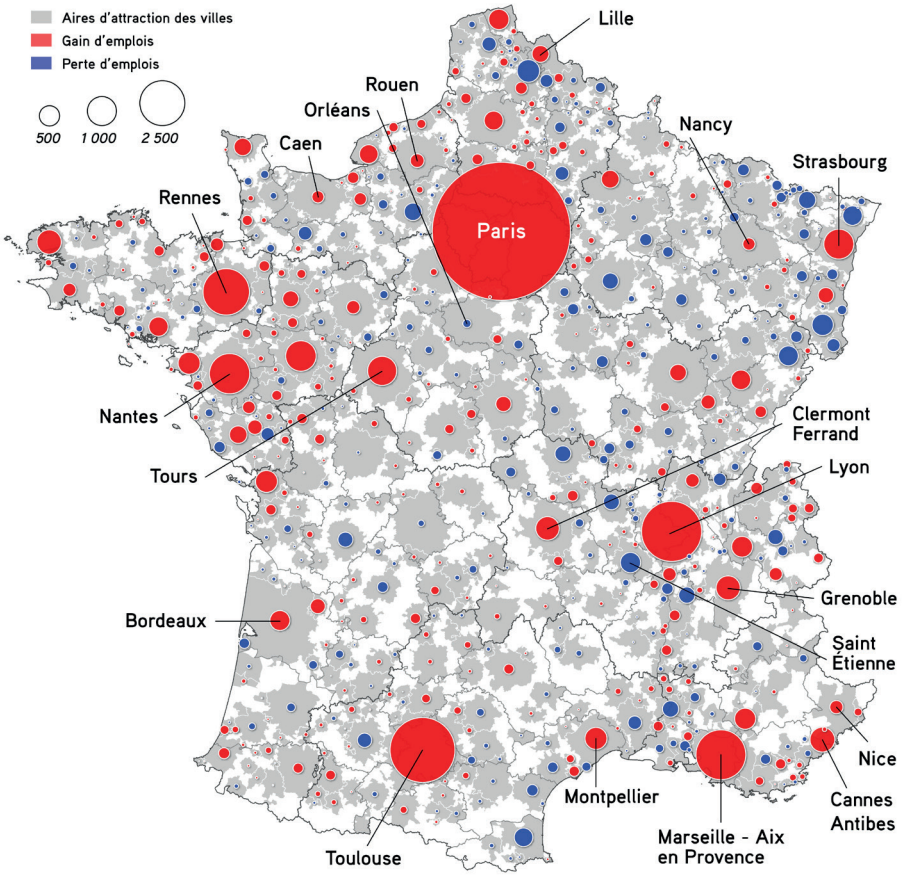

Les grandes aires d'attraction de province : une référence de comparaison pour l'aire urbaine de Toulouse

Une croissance moyenne est mesurée pour les plus grandes aires d'attraction françaises, hors Paris. Ce panel se compose des 18 plus grandes aires de province hors Toulouse (en nombre d'habitants), dans l'ordre décroissant : Lyon, Marseille - Aix-en-Provence, Lille, Bordeaux, Nantes, Strasbourg, Montpellier, Rennes, Grenoble, Rouen, Nice, Toulon, Tours, Nancy, Clermont-Ferrand, Saint-Étienne, Caen, Orléans, Angers.

Zoom Aire métropolitaine de Toulouse

Source : Urssaf Caisse nationale de 2022 à 2023, traitements AUAT

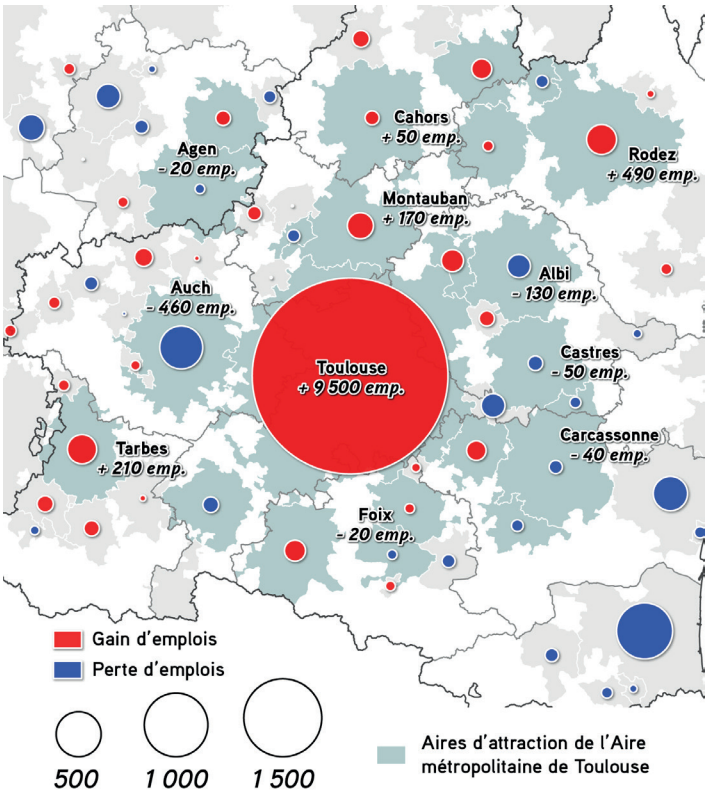

Évolution de l'emploi salarié privé entre 2022 et 2023 par aire d'attraction dans la ***sphère productive***

Activités traditionnelles de fabrication et services « connexes » qui participent à la production de biens.

Source : Urssaf Caisse nationale de 2022 à 2023, traitements AUAT

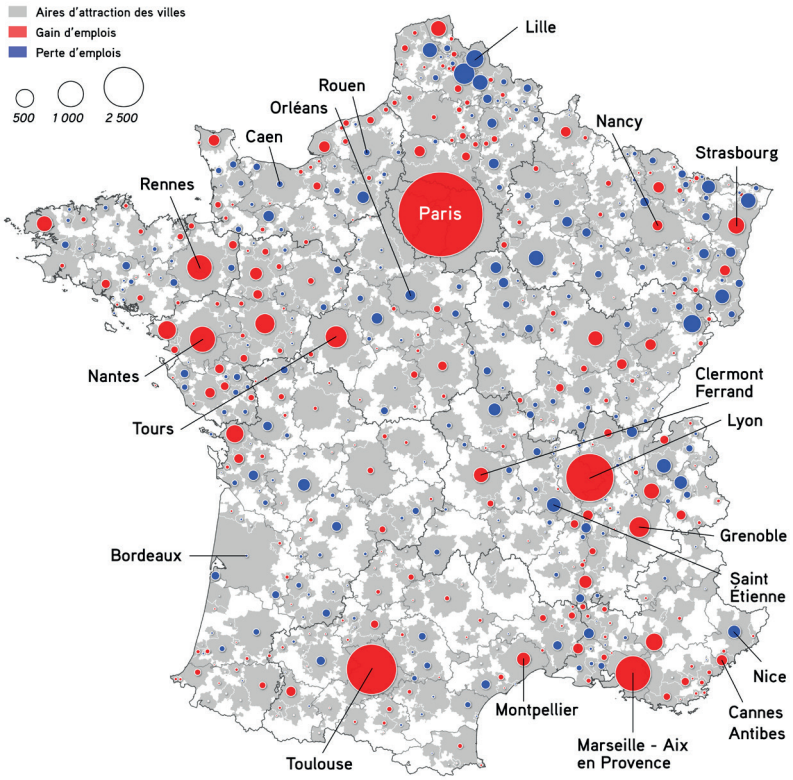

Évolution de l'emploi salarié privé entre 2022 et 2023 par aire d'attraction dans la ***sphère résidentielle***

Activités de services qui visent à satisfaire les besoins quotidiens de la population et de toutes personnes présentes sur le territoire.

Source : Urssaf Caisse nationale de 2022 à 2023, traitements AUAT

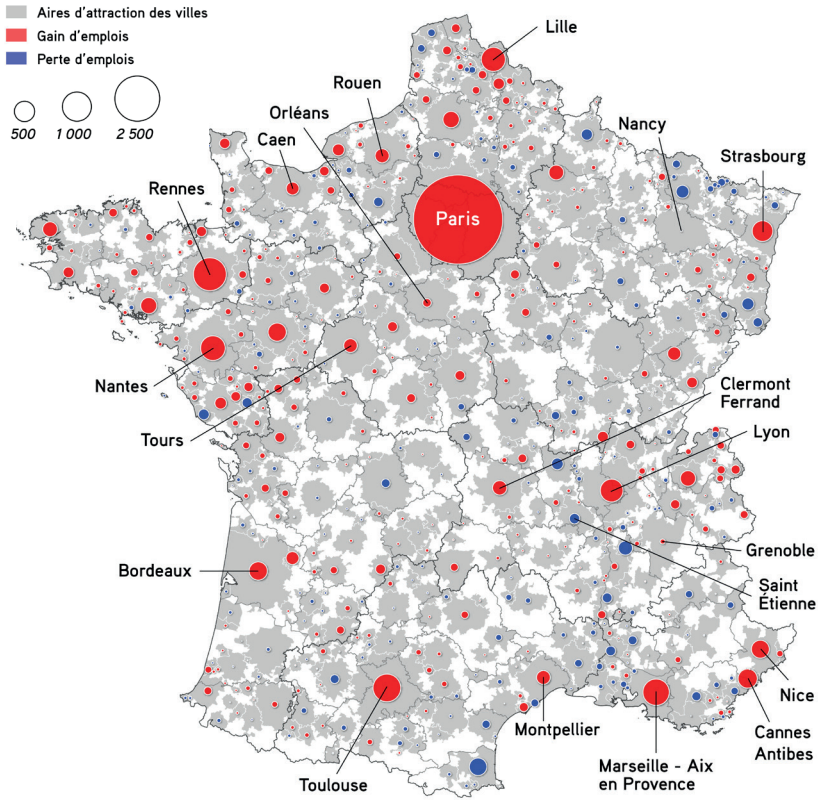

Une croissance toulousaine toujours tirée par les activités productives

En 2023, 78 emplois sur 100 créés dans l'aire toulousaine relèvent des activités productives, soit 7 360 sur 9 480. Cette prépondérance de la sphère productive dans l'évolution de l'emploi se retrouve cette année dans les trois quarts des grandes aires, notamment à Paris, Marseille-Aix en Provence, Nantes et Lyon. A l'inverse, pour d'autres comme Bordeaux et Lille, les gains d'emplois salariés relèvent exclusivement des activités résidentielles. En moyenne dans les grandes aires hors Paris, 54% des gains d'emplois sont imputables à la sphère productive.

Comme Marseille-Aix en Provence et Nantes, Toulouse cumule en 2023 un dynamisme marqué dans les activités productives (+2.8%/an à Toulouse et +1.1% pour les deux autres) mais aussi dans les résidentielles (+0.9%/an chacune). Dans ces trois aires, le rythme annuel de croissance des activités résidentielles baisse moins vite que dans les autres grandes aires de province (division par 2 contre presque 3). Dans les activités productives, Toulouse et Marseille-Aix en Provence se démarquent encore par un ralentissement moindre des gains d'emplois : division par 2 contre 4 dans les autres grandes aires de province.

Globalement, une orientation plutôt avantageuse de l'ensemble des secteurs

A l'exception de la construction, chacun des grands secteurs d'activité contribue à la croissance de l'emploi à Toulouse. Industrie, services aux entreprises et services aux particuliers pèsent à eux trois plus de 8 gains sur 10 en 2023.

Dans l'industrie et les services aux entreprises, Toulouse profite de la reprise de la filière aéronautique, amorcée en 2022. En 2023, la filière retrouve et dépasse ses effectifs d'avant crise[1]. Cette reprise classe Toulouse comme la grande aire la plus dynamique dans l'industrie (+4,5% contre +1,7% hors Paris), devant Montpellier (+3,3%) et Bordeaux (+3,5%).

Dans les services aux entreprises, Toulouse affiche une croissance de +1,9%, devançant Nantes et Marseille-Aix en Provence (+1% chacune). La tendance pour les grandes aires est plus modérée (+0,5%).

Les services collectifs restent aussi bien orientés en 2023. Avec Lille, Toulouse connait une tendance notablement plus marquée que dans les autres grandes aires (+1.4% et +1.3% vs +0.8%). Le constat est le même dans les transports et le commerce de gros, Toulouse retrouvant une dynamique proche de celle observée dans les autres grandes aires après une année 2022 plutôt atone.

Du fait de son attractivité résidentielle au long cours, les services aux particuliers continuent d'être particulièrement bien orientés côté toulousain. En dépit des aléas conjoncturels qui s'observent comme par ailleurs, l'ampleur de cette attractivité contribue aussi à ce que l'emploi dans le commerce soit quasiment stable à Toulouse, à l'image de ce qui s'observe à Bordeaux et Lyon.

A Toulouse, la construction est le seul des grands secteurs d'activité qui ne contribue pas à la dynamique de croissance. L'emploi y connait un repli relativement modéré (-0.9%) par rapport à ceux observés à Nantes, Montpellier, Marseille-Aix en Provence (entre -1.2 et -1.5%) et Bordeaux (-3.4%) mais plus marqué qu'à Lille (-0.7%) et Lyon (-0.3%).

Évolution de l'emploi salarié privé par grands secteurs d'activité en 2023

Source : Urssaf Caisse nationale, traitement AUAT

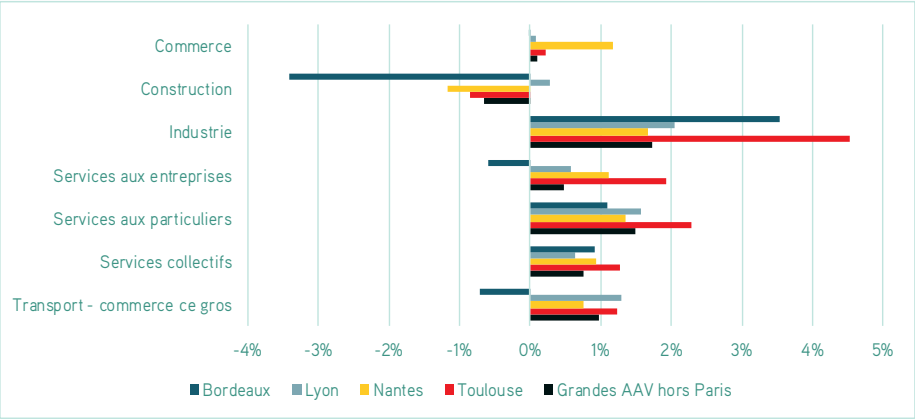

1 +2 710 postes de plus en 2023 qu'en 2019 pour la construction aéronautique et spatiale

Tendances de l'emploi dans l'aire métropolitaine toulousaine

En dehors de Toulouse, cinq territoires se démarquent en 2023 en matière de gains d'emploi parmi les plus grandes de l'aire métropolitaine : Tarascon-sur-Ariège, Gaillac, Graulhet (entre +2 et 3%/an chacune), Castelnaudary (+1.5%/an) et Tarbes (+0.7%/an). Dans les trois premières, la dynamique de l'emploi repose majoritairement sur les activités résidentielles à l'inverse des autres. Auch est la seule grande aire à connaitre un recul marqué de l'emploi (-3%/an) qui concerne aussi bien ses activités productives que résidentielles. Quant aux autres grandes aires, elles connaissent des évolutions limitées de l'emploi dans une fourchette allant de +0.5%/an (Montauban) à -0.4%/an (Albi, Foix et Saint-Gaudens). A Montauban, Cahors et Pamiers, la tendance de l'emploi est majoritairement le fait de la sphère productive.

Évolution de l'emploi salarié privé par grandes aires d'attraction de l'aire métropolitaine toulousaine

Source : Urssaf Caisse nationale 2006-2023, traitements AUAT

	Effectifs	Taux annuel d'évolution (%/an)		2022 -2023	
	2023	2019-2022	2021-2022	Solde	%/an
Toulouse	524 647	1,7	3,4	9 478	1,8
Montauban	34 621	2,9	1,5	169	0,5
Albi	34 077	2,7	0,3	-132	-0,4
Tarbes	32 283	1,9	1,1	212	0,7
Carcassonne	24 849	2,3	2,5	-43	-0,2
Castres	23 949	1,7	-0,1	-53	-0,2
Auch	14 749	3,1	-	-457	-3,0
Cahors	12 663	2,2	-2,5	49	0,4
Saint-Gaudens	12 170	2,2	-0,2	-61	-0,5
Pamiers	10 526	3,1	-0,8	24	0,2
Castelnaudary	6 331	10,5	4,3	94	1,5
Foix	5 346	1,5	1,3	-23	-0,4
Gaillac	5 083	2,1	0,6	121	2,4
Graulhet	2 889	-0,7	-0,1	57	2,0
Tarascon-sur-Ariège	852	-4,3	1,3	24	2,9

Décomposition de l'évolution annuelle de l'emploi selon les deux sphères (résidentielle et productive)

Source : Urssaf Caisse nationale 2006-2023, traitement AUAT

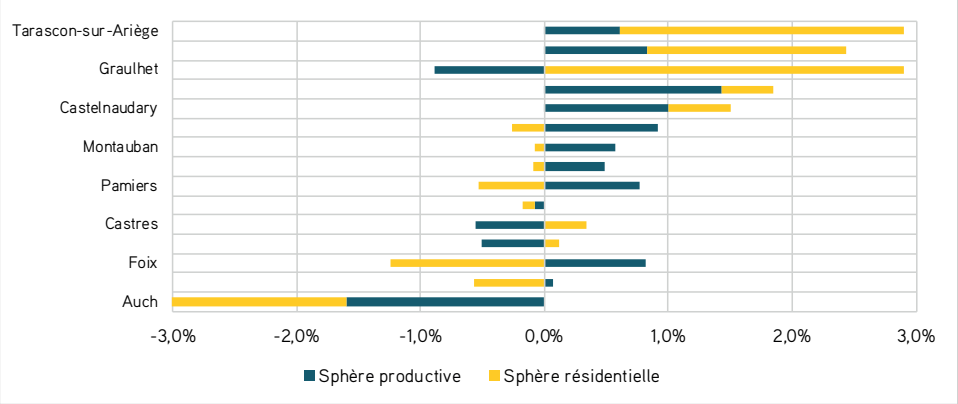

Lecture :
Entre 2022 et 2023, l'emploi augmente à Cahors de 0.4% dont -0.1% dû à la variation de l'emploi résidentiel et +0,5% dû à la variation de l'emploi productif.

Dans ces deux infographies, les principales AAV de l'aire métropolitaine sont classées selon l'ordre croissant de l'évolution annuelle de leurs stocks d'emplois salariés privés, les plus dynamiques se trouvant ainsi positionnées en haut.

Evolution par grands secteurs d'activité en 2023

+3 820 postes dans l'industrie

Dès fin 2021, l'emploi industriel retrouve presque son niveau d'avant 2019, sauf dans la construction aéronautique et spatiale. Cette dernière efface la crise Covid un an plus tard, grâce à une reprise notable de l'activité aérienne : +3,1% en 2022 et +4,5% en 2023. Hors construction aéronautique et spatiale, l'emploi industriel croît de +2,4% par an : +1 110 postes, dont environ +130 pour la fabrication d'équipements électriques et électroniques automobiles, autant pour le traitement et le revêtement des métaux ainsi que la boulangerie-pâtisserie. Parallèlement, comme en 2022, peu d'activités industrielles enregistrent des pertes notables. Par rapport à 2019, l'industrie hors construction aéronautique et spatiale a créé +1 540 postes supplémentaires.

Concernant la construction aéronautique et spatiale, elle représente 7 gains sur 10 dans l'emploi industriel en 2023 soit un peu plus qu'entre 2016 et 2019. La reprise dans cette activité de construction a été notablement plus forte que dans le reste de l'industrie (+5.9%/an entre 2021 et 2023 vs +2,1%/an pour le reste de l'industrie). En 2023, la construction aéronautique et spatiale affiche désormais un niveau d'emploi de +2 240 postes par rapport à 2019.

+2 770 postes dans les services aux entreprises

Le secteur dégage un gain annuel d'emplois trois fois moindre en 2023. Hors période de crise sanitaire, il faut remonter à 2015 pour retrouver une évolution du même ordre. Parmi ces activités servicielles dégageant des gains d'emplois, celles d'ingénierie et d'études techniques en représentent près de quatre sur 10 (+1 700 postes) soit à peu près autant que le cumul de trois autres : celles de conseil pour les affaires et autres conseils de gestion (+680), de conseil en systèmes et logiciels informatiques (+590) et de sécurité privée (+530).

Parmi les activités de services perdant des emplois, le travail temporaire (intérim et mise à disposition de ressources humaines) se distingue : -1 180 postes, soit près de la moitié des pertes. Ce moindre recours au travail temporaire peut indiquer un ralentissement de la reprise post-crise sanitaire. Il peut aussi s'expliquer par des stratégies de fidélisation mises en place par certains employeurs.

+1 160 postes dans les services aux particuliers

En 2023, la création d'emplois continue mais ralentit par rapport à l'année précédente (+1,8% contre +4,1%). En dehors des activités récréatives et de loisirs (+470 postes), la tendance est portée par les métiers du *cure* et *care*[2].

Pour le *cure*, on note les activités hospitalières (+330), celles des médecins (+150) et des dentistes (+50). Pour le *care*, on observe l'action sociale sans hébergement (+270), l'hébergement médicalisé (+140 pour les personnes âgées et +80 pour les enfants handicapés), l'aide à domicile (+160) et l'accueil de jeunes enfants (+150).

Cet accroissement des métiers du soin est lié à une forte demande de *care* pour les personnes âgées et les jeunes enfants. Cela s'explique par l'allongement de la durée de vie, la hausse des normes de prise en charge des personnes dépendantes et le développement de l'activité féminine salariée.

En 2023, peu d'activités de services aux particuliers enregistrent des pertes d'emplois notables.

+930 postes dans les services collectifs

En 2023, l'emploi dans les services collectifs a continué de croître, mais à un rythme trois fois moindre qu'en 2022. Parmi les services collectifs qui recrutent, on trouve la restauration rapide (+250 postes), l'enseignement supérieur (+150), l'assurance (+130) et l'hôtellerie (+120).

Concernant les services collectifs qui perdent des emplois, les agences immobilières (-370) et les télécommunications filaires (-140) se distinguent. Les premières reflètent les difficultés actuelles du marché du logement. Les secondes sont affectées par l'évolution du secteur des télécoms (développement de la fibre, du cloud, de la cybersécurité, fin annoncée de l'ADSL et du réseau cuivre) et la rationalisation des coûts de main-d'œuvre.

2 Activités du soin donné à autrui en dehors du geste médical purement technique

+690 postes dans la logistique

En 2023, l'emploi est reparti à la hausse dans la logistique alors qu'il avait peu évolué l'année passée : +1.2% vs +0.5%. Le transport routier de fret a généré le tiers des créations de postes (+250 pour le fret de proximité et +190 pour celui interurbain). Parmi les autres activités créant le plus d'emplois en logistique, on trouve le commerce de gros (+160), l'entreposage et le stockage (+120) et les services auxiliaires de transport (+100). Pour celles où l'emploi se tasse, se distinguent particulièrement les activités d'acheminement du courrier dans le cadre d'une obligation de service universel (-130). Cela illustre la baisse de la demande de services postaux traditionnels et leur réorganisation, réduisant le besoin de main-d'œuvre.

+110 postes dans le commerce

En 2023, l'emploi commercial est globalement stable (+0,2%). Cependant, certaines composantes connaissent des évolutions notables. La réparation auto-moto reste un secteur créateur d'emplois important (+150). Dans l'alimentaire, l'emploi dans les supermarchés continue de croître (+60).

Le commerce de détail en magasin spécialisé connaît des fortunes diverses. L'optique gagne des emplois (+80), contrairement à l'habillement/chaussures (-170), l'ameublement (-90) et la pharmacie (-70). Enfin, pour la deuxième année consécutive, l'emploi recule dans la vente à domicile (-70 en 2023). Cela peut illustrer un changement dans les habitudes de consommation, avec une préférence croissante pour l'achat en ligne.

-350 postes dans la construction

Désormais en net recul, le secteur de la construction n'avait cessé de se développer depuis 2016. Ce ralentissement affecte notablement les activités de maçonnerie générale et de gros œuvre (-300) ainsi que la construction de bâtiments, notamment la promotion immobilière et la construction de maisons individuelles (-120 pour chacune).

Il en est de même pour les activités d'achèvement et de finition du bâtiment, comme la menuiserie bois et PVC (-110), la peinture et la vitrerie (-120). À l'inverse, le second œuvre, soutenu par le marché de la rénovation, connaît une dynamique plus favorable. Les travaux d'installation, en particulier d'équipements thermiques et de climatisation (+210) ainsi que d'installations électriques (+130), sont en hausse.

Ces évolutions témoignent de tendances à l'amélioration et à la transition énergétique des bâtiments, mais sont aussi liées aux récents épisodes caniculaires. Le génie civil (+220) bénéficie également d'une activité porteuse, avec des gains d'emploi dans la construction de voies ferrées (+120) et la réalisation de projets d'utilité publique pour les réseaux électriques et de télécommunications (+150). La construction de métro (troisième ligne et prolongation de la ligne B) et les impératifs d'évolution des infrastructures aux enjeux énergétiques et de communication actuels, en sont des exemples.

Au sein de l'AAV toulousaine, une dynamique territoriale portée par la base productive

Dans l'AAV toulousaine, la croissance de l'emploi salarié privé se concentre en 2023, dans la grande agglomération toulousaine (le Sicoval et Toulouse Métropole représentent 9 gains d'emplois sur 10) et dans une moindre mesure, le Muretain Agglo, le Frontonnais, Grand Sud Tarn et Garonne et les Terres du Lauragais. Dans ces territoires, la sphère productive génère au minimum la moitié des emplois supplémentaires. Il n'a que dans les seuls Toulouse Métropole, Terres du Lauragais et Grand Sud Tarn et Garonne que les gains d'emplois productifs se combinent à des évolutions favorables des activités résidentielles. Ailleurs, l'emploi résidentiel se tasse modérément.

Avec 8 650 postes supplémentaires, Toulouse Métropole pèse dans l'AAV pour 86% des gains d'emploi. Cette croissance s'appuie à hauteur de 40%, sur l'industrie dont en particulier, la construction aéronautique (+2 690 postes) et pour 30%, les services aux entreprises, dont l'ingénierie et les études techniques (+1 480), la sécurité privée, le conseil pour les affaires et le conseil informatique (entre +500 et +600 pour chacune de ces activités). Les services aux particuliers comptent pour 16% des gains d'emplois, les services collectifs et la logistique générant le reste. L'emploi est stable dans le commerce. La construction est le seul secteur d'activité où l'emploi recule : -270 postes au total (-220 pour les activités de finition et -160 pour la maçonnerie générale et le gros œuvre mais +180 pour le génie civil).

Dans le Sicoval, 46% des emplois supplémentaires relèvent des services aux entreprises, en particulier, en programmation et en conseil informatique (+240) ainsi qu'en ingénierie et en études techniques (+120). 19% d'autres gains d'emplois proviennent des services collectifs (notamment, les activités de sécurité sociale et d'assurance avec +50 postes chacune). Les postes supplémentaires sont exclusivement productifs, la sphère résidentielle connaissant un très léger tassement.

Dans le Muretain Agglo, l'industrie dégage +150 postes (+80 de la part de sous-traitants de la filière aéronautique), la logistique, +70 et les services aux particuliers, +50. La construction perd plus d'une centaine d'emplois et les télécommunications filaires

Avertissement :
Dans la source statistique mobilisée pour cette analyse sur l'évolution annuelle de l'emploi, chacune des activités salariées est localisée au siège de l'employeur. Concernant particulièrement les activités de nettoyage , ce lieu ne correspond pas à celui où il s'exerce. C'est pourquoi ces activités n'ont pas été prises en compte pour l'analyse qui suit.

3 Il s'agit du groupe 81.2 de la Nomenclature d'activités française de l'INSEE qui comprend les activités de nettoyage intérieur de bâtiments de tous types, le nettoyage extérieur de bâtiments, les activités de nettoyage spécialisé de bâtiments et les autres activités de nettoyage spécialisé, le nettoyage de machines industrielles, le nettoyage de l'intérieur de citernes de transport par route ou par mer, les activités de désinfection et de destruction des parasites dans les bâtiments et les installations industrielles, le nettoyage de bouteilles, le balayage des chaussées, le déblaiement de la neige et de la glace.

près de 160. Ces deux types d'activité « font » la tendance au recul de l'emploi résidentiel : -100 postes au global que les activités productives compensent largement.
Dans les Terres du Lauragais, l'orientation positive de l'emploi est due au transport de voyageurs (+120) et à l'ingénierie et aux études techniques (+60). Les autres types d'activités ne connaissent pas des évolutions très significatives. Au global, les activités productives génèrent 54% des gains d'emplois de l'année.
Dans le Frontonnais, la logistique avec l'entreposage et le stockage non frigorifique (+70) ainsi que le transport routier de fret interurbain (+60) dégagent la majorité des gains d'emploi. Les pertes d'emploi se concentrent dans l'intérim (-80).
Du côté de Grand Sud Tarn et Garonne, la croissance de l'emploi s'appuie presque autant sur la sphère productive que résidentielle. Pour la première, il s'agit des activités industrielles (+90 postes dont des activités aéronautiques et de fabrication de compléments alimentaires et cosmétiques). Des pertes d'emplois sont à noter dans l'intérim (-60). Quant aux activités résidentielles, elles reposent sur des gains limités dans la construction et les services aux particuliers.
Au-delà de ces six territoires « en croissance », un peu moins d'une dizaine connaissent des gains plus modestes (entre +10 et +70 postes selon les cas). Dans ces territoires, il n'y a qu'en Gascogne Toulousaine (+150 postes dans les activités d'analyse et de certification techniques et -110 dans celles de sièges sociaux) et dans le Volvestre (+80 dans la restauration rapide et -110 dans l'intérim) que des mouvements notables s'observent pour certains types d'activité.
Dans le Grand Ouest Toulousain, le Savès, les Hauts Tolosans, les Côteaux de Bellevue, Tarn-Agout et le Val d'Aïgo, l'emploi bénéficie le plus souvent de l'orientation légèrement positive du commerce, de la construction et des services pouvant bénéficier de l'appoint d'activités industrielles ou logistiques.
Enfin, trois territoires de l'aire d'attraction perdent de l'emploi. Dans le Bassin Auterivain Haut-Garonnais elles concernent principalement les services collectifs (-50) et ceux aux entreprises (respectivement, -50 et -120 postes). Le mouvement est notablement marqué dans l'intérim (-60 postes). Quant aux gains d'emplois, ils sont à mettre au crédit des services aux particuliers dont +50 postes pour les activités hospitalières. Dans le Cœur de Garonne, l'emploi recule dans la logistique (-70 postes surtout au titre d'activités de transport et de poste dans le cadre d'une obligation de service universel) et les services collectifs (-60 dont plus de la moitié relève de la restauration). L'emploi recule de 140 postes dans le Bassin Auterivain et de 190 en Cœur de Garonne. Pour les Coteaux du Girou, le recul de l'emploi est très limité (-10 postes), peu de mouvements importants sont observés d'un type d'activité à un autre.

Évolution de l'emploi salarié privé par grandes intercommunalités
Source : Urssaf Caisse nationale 2006-2023, traitements AUAT

	Effectifs 2023	Évolution annuelle		dont activités	
		Solde	%	de la sphère productive	du cœur de la filière aéronautique
Toulouse Métropole	380 910	8 650	2,3%	6 760	2 800
CA du Sicoval	31 250	560	1,8%	560	<5
CA Le Muretain Agglo	26 480	110	0,4%	210	<5
CC du Frontonnais	8 520	140	1,6%	140	<5
CC de la Save au Touch	6 850	70	1,0%	70	
CC Tarn-Agout	6 630	30	0,5%	<5	
CC des Terres du Lauragais	5 920	240	4,1%	130	
CC Grand Sud Tarn et Garonne	5 460	100	1,9%	50	<5
CC du Volvestre	5 110	20	0,3%	-120	
CC Coeur de Garonne	4 470	-200	-4,2%	-90	
CC Bassin Auterivain Haut-Garonnais	4 420	-140	-3,1%	-150	
CC de la Gascogne Toulousaine	4 350	40	0,9%	<5	10
CC des Coteaux Bellevue	3 430	50	1,4%	-10	
CC des Hauts Tolosans	3 190	30	1,1%	-30	<5
CC de Val'Aïgo	2 990	30	1,2%	-20	
CC des Coteaux du Girou	2 330	-10	-0,5%	-10	
CC du Saves	880	10	1,3%	20	
Occitanie	1 497 890	9 160	0,6%	8 180	3 250

Évolution de l'emploi salarié privé entre 2022 et 2023 par intercommunalités dans l'aire d'attraction

Source : Urssaf Caisse nationale de 2022 à 2023, traitements AUAT

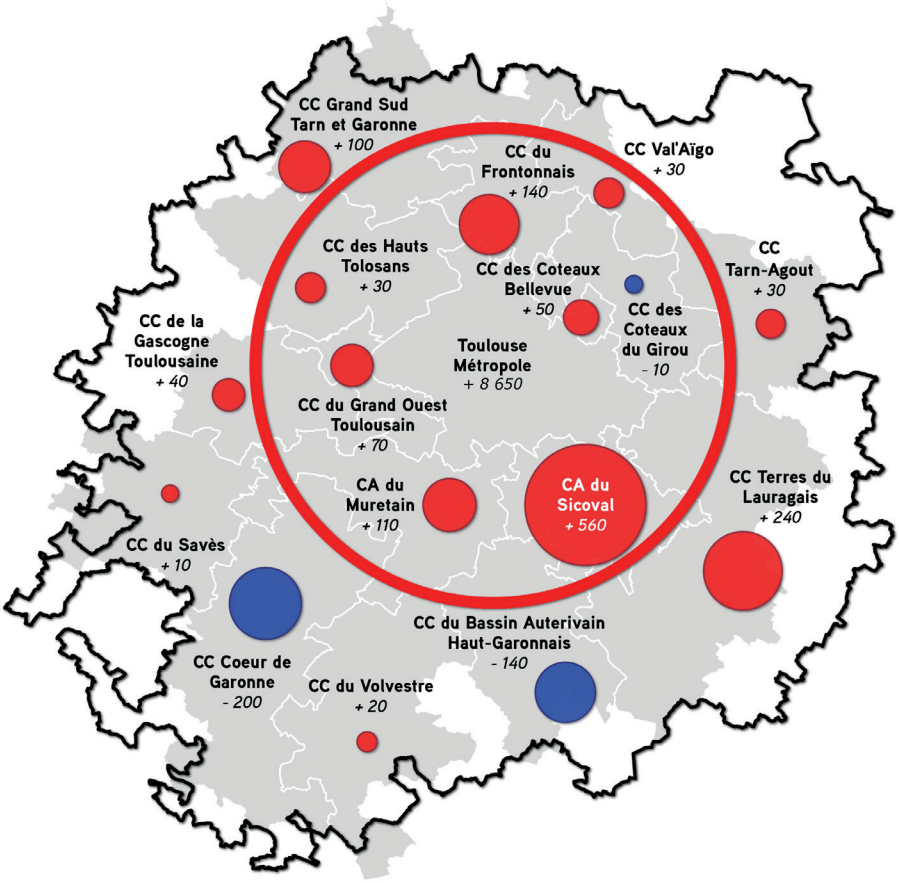

Sources

Les traitements de l'emploi sont réalisés à partir de la source de données Urssaf Caisse nationale (ex-Acoss-Urssaf). Le champ couvre l'ensemble des entreprises employeuses du secteur concurrentiel, affiliées au régime général (donc hors régime agricole) et exerçant leur activité en France (métropole et Dom hors Mayotte). Il couvre ainsi l'ensemble des établissements cotisant aux Urssaf à l'exception de ceux appartenant au secteur public. Il exclut donc les établissements relevant du régime agricole (suivis par la CCMSA) et les particuliers employeurs. Ces derniers font l'objet d'un suivi statistique spécifique par Urssaf Caisse nationale. Ce champ représente entre 60 et 70% de l'ensemble des emplois, selon les territoires.

Cette source fournit, chaque année, des données à l'échelle communale sur l'ensemble du territoire métropolitain et des DROM-COM, permettant d'éclairer la question du dynamisme des territoires. Néanmoins, certaines évolutions peuvent aussi être liées directement à la source : déclaration à un lieu unique des effectifs, changement de codes d'activité d'une entreprise, mise à jour et amélioration du fichier…

Depuis 2023, la série statistique 2006-2022 mise en ligne par l'Urssaf Caisse nationale intègre les effectifs apprentis.

Du fait de la chaîne de traitement statistique des effectifs salariés, apprentis et intérimaires mise en œuvre, Urssaf Caisse nationale publie chaque année une série statistique qui « écrase » celles précédemment diffusées. Des écarts peuvent ainsi être générés pour une même année issue de millésimes différents de séries statistiques.

Aire d'attraction d'une ville (AAV)

Selon l'INSEE, une aire d'attraction d'une ville est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué d'un pôle de population et d'emploi et d'une couronne qui rassemble les communes dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle.

Dévoilé fin octobre 2020, le zonage en aires d'attraction des villes (ZAAV) est un nouveau mode de représentation des dynamiques démographiques et spatiales développé par l'Insee succédant celui en aires urbaines.

Aire métropolitaine toulousaine

L'Ouest de l'Occitanie s'organise autour d'un réseau d'aires urbaines au centre duquel rayonne celle de Toulouse. Ce réseau est constitué des AAV d'influence des villes moyennes (Agen, Albi, Auch, Cahors, Carcassonne, Castelsarrasin, Castres, Figeac, Montauban, Pamiers, Rodez, Saint-Gaudens, Tarbes, Toulouse, Villeneuve-sur-Lot), et de petites villes (Carmaux, Castelnaudary, Decazeville, Foix, Gaillac, Lavaur, Limoux, Mazamet, Saint-Girons, Villefranche-de-Rouergue), qui gravitent plus ou moins dans l'orbite de la métropole régionale. Cette définition est le résultat de travaux conjoints menés par l'Insee Occitanie et l'AUAT.

Photos : © ATR, © AIRBUS S.A.S., © SAFRAN, THALES Alenia Space, © AUAT